



**Avis de publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation de très courte durée
dans le hall DFPA du Campus Sud des Métiers – 13 avenue Simone Veil à Nice**

1. Organisme gestionnaire du domaine :

CCI NICE COTE D'AZUR (CCINCA)
20 Boulevard Carabacel
06000 NICE

2. Contexte :

La CCINCA organise le vendredi 27 novembre 2026, de 17h à 22h, la traditionnelle Nuit de l'Orientation, grande soirée à destination des jeunes (Collégiens, Lycéens, Etudiants) et leur famille qui leur donne la possibilité d'aborder la question de l'orientation scolaire auprès de professionnels et de chefs d'entreprises.

Pour cette édition de l'événement, qui accueille en moyenne entre 1 500 et 2 000 visiteurs, la CCINCA souhaite qu'un prestataire soit présent afin de proposer une offre de restauration rapide et boissons entre 17h et 22h.

Lieu d'exécution : Campus Sud des Métiers – 13 avenue Simone Veil – Nice, dans le hall de la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (DFPA) de la CCINCA.

Modalités d'occupation du stand : le titre prendra la forme d'une convention portant autorisation d'occupation et d'utilisation temporaire du domaine public d'une durée d'une demi-journée. Le titre ne sera pas constitutif de droits réels. Le régime des baux commerciaux est exclu.

3. Objet du présent avis :

La CCINCA procède à la présente publicité préalable afin de satisfaire aux dispositions des articles L.2122.1 et L.2122.1.1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public.

L'article L.2122.1.1 du CGPPP précise : « (...) lorsque le titre mentionné à l'article L. 2122-1 permet à son titulaire d'occuper ou d'utiliser le domaine public en vue d'une exploitation économique, l'autorité compétente organise librement une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester.

Lorsque l'occupation ou l'utilisation autorisée est de courte durée (...), l'autorité compétente n'est tenue que de procéder à une publicité préalable à la délivrance du titre, de nature à permettre la manifestation d'un intérêt pertinent et à informer les candidats potentiels sur les conditions générales d'attribution ».

4. Caractéristiques principales :

- Chaque visiteur règlera ses achats directement au prestataire retenu : paiement CB ou espèces



- La restauration proposée devra être froide et rapide, de type restauration à emporter (sandwichs, pissaladière, hot dogs, chips, ...)
- Une offre de boissons devra également être proposée (eau, sodas, jus de fruits, cafés, thés)
- La CCINCA mettra à la disposition du prestataire un espace dédié d'environ 40m² dans le hall DFPA pour qu'il puisse exercer son activité
- La CCINCA s'engage sur un nombre de visiteurs en moyenne pour chaque édition de la manifestation (1 500 à 2 000) mais ne saurait en aucun cas garantir du passage sur le stand du prestataire.

5. Modalités d'occupation du domaine public :

Conditions financières : en contrepartie de cette occupation du domaine public à des fins privées, l'occupant sera redevable d'une redevance de 1% conformément aux dispositions de l'article L 2125-3 du CGPPP.

6. Critères de sélection :

Les dossiers de candidature potentiels seront examinés en tenant compte des critères suivants :

- Valeur technique de la proposition (offre de restauration)
- Prix proposés
- Moyens de paiement acceptés

7. Modalités d'envoi des candidatures et composition du dossier à remettre :

Les candidatures doivent être adressées sous format électronique, à l'adresse suivante : marches@cote-azur.cci.fr.

Elles devront obligatoirement et à minima comporter les éléments suivants :

Candidature :

- Une lettre datée et signée par le représentant du candidat, manifestant son intérêt pour l'occupation projetée et comportant la mention de sa raison sociale, de ses coordonnées ;
- Le curriculum vitae présentant les références et qualifications professionnelles du candidat ;
- Une présentation du candidat (statuts) ;
- Un extrait K-bis ou autre document équivalent de moins de 3 mois ;
- Attestations d'assurances professionnelles en cours de validité (RC) mentionnant les activités couvertes, les montants de garantie et les principales exclusions, année 2025 et 2026 ;
- Attestations de régularité fiscale et sociale pour les années 2025 et 2026 ;
- Attestation de formation d'hygiène et risques sanitaires.

Offre

- Une présentation de son offre de restauration et de ses tarifs dans le respect des conditions exposées dans le présent avis ;
- Une présentation des moyens qu'il mobilisera pour l'exercice de l'activité projetée (moyens humains, matériels, stand ou camion, etc)
- Et, plus largement, toutes informations utiles pouvant étayer la candidature.

Les dossiers seront impérativement rédigés en langue française.
Tout dossier non complet sera automatiquement rejeté.



L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de remplir dûment, et de façon la plus exhaustive qui soit les dossiers de candidature.

8. Date limite de réception des candidatures :

Les candidatures devront parvenir avant le vendredi 30 octobre 2026 à 12h00. Passé ce délai, toute candidature adressée postérieurement ne sera pas prise en compte.

9. Déroulement de la procédure :

La CCINCA se réserve la possibilité de négocier avec les deux meilleures propositions retenues.

Si aucune candidature n'est parvenue à la CCINCA avant la date limite de réception mentionnée ci-dessus, la CCINCA pourra attribuer le titre à l'amiable en application de l'article L 2122.1.3 du CGPPP.

10. Abandon de la procédure :

La CCINCA peut à tout moment mettre fin à la procédure pour tout motif. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera versée aux candidats par la CCINCA.

11. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires et les questions éventuelles peuvent être obtenus par demande écrite faite au plus tard 3 (trois) jours calendaires avant la date limite d'envoi des candidatures auprès de : florence.lacroix@cote-azur.cci.fr

Le présent avis est mis en ligne sur la plateforme PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Date d'envoi de l'avis à la publication : 11/08/2026